



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

INTRODUCTION

Ce projet d'accueil adhère aux objectifs tant généraux que plus spécifiques du Code de qualité élaboré par l'ONE. La mission d'un milieu d'accueil est de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, c'est donc un lieu de vie complémentaire au milieu familial. Nos préoccupations essentielles sont de permettre aux enfants de bénéficier d'un cadre agréable, convivial, sécurisant, adapté à leur âge pour favoriser leur épanouissement et un développement harmonieux.

Le projet d'accueil s'inscrit dans une perspective dynamique et évolutive pour constituer un outil de référence, mais aussi de remise en question permanente de notre action et de dialogue constructif avec les parents.

Le projet d'accueil est un outil professionnel permettant un échange sur les intentions, l'identification, la mise en commun et la continuité des pratiques d'accueil, une base de réflexion commune à toutes les personnes encadrantes, des références psycho-pédagogiques communes pour offrir un accueil de qualité à tous les enfants, dans un processus dynamique et partagé.

Au travers du projet d'accueil, la crèche présente ses choix éducatifs et en explique les fondements.

Le projet d'accueil est un moyen de communication, un dialogue à propos de ce que l'enfant vit dans ses deux lieux de vie.

La priorité est d'offrir un accueil personnalisé et de qualité, en tenant compte des réalités et des besoins pour chaque enfant.

ENVIRONNEMENT

La crèche « Les P'tits Modèles » est implantée dans le nouveau quartier dénommé « Court Village » rue du Modelage, 29 et située au premier étage (accès par escaliers et/ou ascenseur).

Les heures d'ouverture (6h45 → 18h45) permettent à la majorité des parents de couvrir leurs trajets et leurs horaires de travail.

Les horaires flexibles des puériculteurs sont organisés de manière à garantir une prise en charge de qualité. Afin de garantir également la sécurité, la législation prévoit une puéricultrice pour 7 enfants et ce, tout au long de la journée. D'où l'importance de respecter la convention horaire établie lors de l'inscription de l'enfant.

La crèche est agréée pour l'accueil de 42 places équivalent temps plein.

La crèche se divise en 4 sections : 2 sections des bébés et des petits et 2 sections des moyens et des grands. Le passage des bébés-petits chez les moyens-grands est discuté en équipe en fonction de l'évolution de l'enfant et non en fonction de son âge.



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

L'accueil des enfants et de leur famille au sein de la crèche s'articule autour du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur, tous deux avalisés par l'O.N.E.

Les dispositions réglementaires qui s'y trouvent ont été prévues pour faciliter l'organisation. Les respecter, avec la conviction qu'elles contribuent au bien être de toutes les personnes impliquées dans la vie de la crèche, permettra à chacun de consolider la relation de confiance et favorisera les échanges harmonieux.

Voici les balises pédagogiques du projet d'accueil qui sera construit et affiné en fonction de la nouvelle réalité :

LA FAMILIARISATION ET LA RELATION DE CONFIANCE :

Mettre en place un dispositif de familiarisation en fonction de chaque enfant et en tenant compte de la réalité familiale. Temps de rencontres entre les professionnels, l'enfant et sa famille. Une harmonie entre nos pratiques et le mode de fonctionnement des familles est primordiale, de façon à ce que l'enfant garde une continuité d'existence, garante de son équilibre. L'enfant étant prédisposé à interagir avec son environnement.

La familiarisation prépare l'enfant à une séparation dans la sécurité, la douceur et la progression où les besoins, les attentes de chacun puissent être exprimés, où les professionnels et parents ont la possibilité de faire connaissance, de partager un maximum d'informations dans un climat de confiance. L'importance étant le dialogue qui s'établit entre les professionnels et la famille.

GERER LES TRANSITIONS QUOTIDIENNES :

La séparation parent/enfant se vit chaque jour lors de l'accueil et du départ. Cette transition se fait en douceur, le puériculteur l'accueille personnellement et individuellement, il est disponible et à l'écoute, il accueille aussi le parent qui lui fait part des informations nécessaires (autres que celles consignées sur la feuille de liaison, remplie par le parent avant le début de l'accueil). De même, le soir, le puériculteur fera un feedback de la journée de l'enfant.

Les objets transitionnels (doudou, tette,...), la verbalisation des émotions, la mise en place de rituels d'accueil ont également toute leur importance pour accueillir chaque enfant.

ACCOMPAGNER LES VECUS DE LA SEPARATION :

Toute séparation/retrouvaille est vécue avec émotion. Le puériculteur y est attentif et peut mettre en mot. Il accompagne les enfants et les parents dans ces moments en respectant le rythme de chacun.

Accompagner, c'est aussi faire exister, le puériculteur peut évoquer les personnes absentes soit en les nommant, soit en utilisant différents supports tels que le doudou, l'album photos,....



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

AMENAGER LA FIN DE SEJOUR :

Tant l'accueil d'un enfant est réfléchi, aménagé (familiarisation), tant l'étape de séparation, de fin de lien est aussi un moment dont il faut prendre soin.

Les professionnels veillent à préparer le départ de chaque enfant et à l'annoncer aux autres enfants.

AJUSTER L'ENVIRONNEMENT MATERIEL, L'ESPACE, EXTERIEUR ET INTERIEUR :

L'aménagement de l'environnement matériel, des espaces intérieurs et extérieurs est modulé en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant pour lui permettre de développer son activité :

- en garantissant une présence de l'adulte de manière à assurer une sécurité psychique et physique des enfants,
- en favorisant la continuité de l'action et des interactions entre enfants,
- en offrant des coins « refuge » pour l'enfant,
- en permettant d'éviter les déplacements inutiles qui perturberaient l'activité des enfants.

ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS L'ACCUEIL :

La crèche est un lieu d'épanouissement complémentaire au milieu familial.

Accueillir et s'occuper d'un enfant qui n'est pas le sien est une toute autre aventure bien complexe. C'est s'engager à établir avec lui un lien de qualité. C'est dans ce sens que la familiarisation a toute son importance : continuité des soins apportés à l'enfant, habitudes et rythmes au niveau alimentaire, au niveau des siestes, ses manifestations, ses signaux, ... c'est-à-dire porter une attention particulière aux besoins individuels de l'enfant.

Pour que l'enfant puisse se familiariser au milieu d'accueil et acquérir un certain nombre de repères, mais également pour que les puéricultrices puissent le connaître au mieux, un minimum de trois jours de présence par semaine est vivement conseillé, en évitant, dans la mesure du possible, de multiplier les formules d'accueil différentes pour le restant de la semaine.

Une familiarisation est également prévue lorsque l'enfant passe de la section des petits vers la section des grands. Le personnel concerné se réunit pour décider du passage d'un ou plusieurs enfants selon des critères de développement (et non de l'âge de l'enfant), nous en informons les parents pour qu'il y ait continuité dans le milieu familial. Une feuille de liaison sera la base d'une communication directe avec les parents en présence de l'enfant.

DONNER A L'ENFANT UNE PLACE ACTIVE :

C'est reconnaître les compétences et les intérêts propres de l'enfant, lui permettre d'être pleinement acteur de son développement, tout en se confrontant aux limites de la réalité, aux règles de vie de la collectivité. Le puériculteur aménage l'espace de manière à assurer beaucoup de liberté de mouvement et à limiter le nombre d'interdits.

Le terme puériculteur est indistinctement pris au masculin et au féminin



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

En fonction du niveau de développement des enfants et de leurs activités, l'espace et le matériel sont ajustés, des « coins » jeux différents sont aménagés pour que chaque enfant y trouve son intérêt, mais également un « coin » doux où l'enfant peut se réfugier, se ressourcer, ne rien faire, rêver,...

Des activités dirigées sont proposées, mais jamais imposées.

Le puériculteur privilégie et encourage des modes d'action qui favorisent l'autonomie de l'enfant en respectant le déroulement que l'enfant donne à son activité, en le soutenant dans son apprentissage et en prenant le relais lorsque l'enfant le manifeste.

L'enfant qui grandit sera amené à faire de plus en plus de choses seul, sous l'œil attentif du puériculteur qui veillera à adopter un langage correct, riche et adapté à ses interactions quotidiennes : mettre/retirer son bavoir, manger seul, se servir dans les plats, se laver les mains, monter/descendre les escaliers, s'habiller/ se déshabiller, mettre son doudou/sa tétine dans un panier,...

Chaque progrès de l'enfant est valorisé et encouragé à poursuivre.

ACCOMPAGNER LES EMOTIONS DE L'ENFANT ET SOUTENIR SA CONSCIENCE DE LUI-MEME :

Chaque accueil est personnalisé dès les premiers moments et au quotidien. Le professionnel porte une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, à ses goûts, à ses préférences, il pourra plus rapidement repérer et prendre en compte les signes de malaise pour en réduire autant que possible les causes tout en ne disqualifiant pas les émotions de l'enfant (tristesse, colère, peur,...), il utilise un langage qui a du sens pour lui, qui est au plus près de ce que l'enfant manifeste.

Des événements familiaux ont ou peuvent avoir une incidence sur le comportement, les réactions de l'enfant (absence d'un parent pour quelques jours, naissance d'un(e) petit(e) frère/sœur, séparation des parents,...). Si le professionnel a été informé de la situation, il comprendra plus aisément les manifestations de l'enfant et pourra y répondre de manière adéquate.

L'ACQUISITION DE LA PROPRETE :

L'apprentissage de la propreté constitue un enjeu important, tant au niveau corporel qu'émotionnel.

Il importe donc de respecter le rythme de l'enfant c'est-à-dire d'attendre que cette évolution se produise et donc de suivre l'enfant plutôt que le précéder, car deux critères sont essentiels : la maturité physiologique, c'est-à-dire la capacité de contrôler ses sphincters et la maturité psychique, c'est-à-dire l'envie de le faire et pouvoir le dire.

Cet apprentissage se fera en concertation avec les parents lorsque l'enfant manifestera des signes d'intérêts, l'enfant sera encouragé, félicité, mais sans excès, cela ne peut absolument pas devenir un moyen de pression ou de chantage (pour faire plaisir à l'adulte).



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

De même, tout commentaire disqualifiant l'enfant dans le cours du processus d'acquisition est à proscrire.

SOUTENIR ADEQUATEMENT LES INTERACTIONS ENTRE ENFANTS :

Ces interactions sont, évidemment très différentes chez les tout-petits, ils sont davantage dans une relation individuelle qui passe nécessairement par un lien d'attachement à l'adulte qui apporte la sécurité de base.

Ensuite, progressivement les enfants deviennent capables d'entrer dans des interactions constructives, mais également dans des rapports de force.

Le rôle de l'adulte sera de soutenir les uns et gérer les autres, quelques mots justes de l'adulte pour inscrire les notions, les nuances, le ressenti de l'enfant.

C'est ainsi que les enfants pourront faire leurs apprentissages, se socialiser (partage, respect, écoute, expression,...), être en relation, investir le plaisir dans le corps à corps, ce qui implique l'accompagnement psychique des enfants en interaction.

Une perspective la plus globale possible qui, au fil du temps donne de l'autonomie, mais aussi de l'autonomie affective, c'est-à-dire pouvoir faire appel à l'autre.

Des règles de vie sont définies à l'égard des individus, des objets, ainsi que de l'environnement, les interdits sont simples à mettre en œuvre et peuvent être facilement intériorisés.

Le professionnel soutient également les interactions entre les enfants d'une même fratrie.

AMENAGER DES CONDITIONS ASSURANT UNE QUALITE DE VIE PROFESSIONNELLE :

Le milieu d'accueil s'assure du bon état de santé physique et psychique de toute personne en contact avec les enfants.

Les règles de déontologie sont absolument nécessaires dans le fonctionnement d'une équipe :

- Les orientations prises par le milieu d'accueil concernant les pratiques professionnelles sont respectées, tout écart significatif doit être abordé et traité avec la personne concernée ou en équipe.
- Le professionnel qui est témoin d'un dysfonctionnement grave a le devoir d'informer un responsable (direction, le Collège communal, ou l'O.N.E.).
- Le professionnel évite de recevoir les critiques de parents par rapport à un collègue, il les invite à prendre contact avec ce collègue et/ou la direction.
- Le respect du secret professionnel vise à limiter la circulation d'informations par les professionnels entre l'espace de vie privé et l'espace public. « *L'obligation du secret professionnel non-partagé est la règle, le partage l'exception, et non l'inverse.* »

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES :

Le terme puériculteur est indistinctement pris au masculin et au féminin



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

L'accueil des stagiaires mérite une attention toute particulière à l'égard de la préservation de la qualité des pratiques et de la mise en œuvre du projet éducatif.

Le contexte d'un stage peut contrarier le principe de continuité de l'accueil mais peut être aussi un enrichissement pour chacun.

L'arrivée d'une nouvelle personne au sein de l'équipe et au sein d'une dynamique nouvellement existante pour une durée déterminée pourrait induire des changements dans les repères des enfants pendant son séjour et à son départ.

L'accueil des stagiaires s'inscrira dans un dispositif à réfléchir et à construire en équipe.

Une concertation entre le professeur et le milieu d'accueil est nécessaire pour assurer une cohérence entre le projet d'accueil et les attentes de l'école.

Il s'agit de prendre connaissance des acquis des stagiaires et avoir un échange de vues sur les compétences attendues dans le cadre du stage.

Il convient de mettre en place un encadrement adéquat et interactif (place du stagiaire, rôles, tâches) d'une part, et s'assurer de la sécurité psychique des enfants (limiter le nombre d'intervenants extérieurs) d'autre part.

ATTENTES PAR RAPPORT AUX PUERICULTEURS :

S'investir pleinement dans une relation individuelle avec chaque enfant qu'il accueille, ce qui veut dire : -

Décoder avec lui ses demandes

- Faire connaissance avec lui dans tous les moments de contacts privilégiés : changes, repas, ...
Le change est un moment de contact intense avec l'enfant, c'est un moment d'intimité entre le puériculteur et lui, un moment de communication verbale et aussi non verbale : un échange de regards, de rire voir même de complicité. Chez les bébés, le moment du repas est aussi un instant privilégié entr l'adulte et l'enfant.
- L'aider à trouver sa place dans la collectivité.
- Etablir avec la mère / le père une relation de qualité équivalant à celle qu'il créera avec l'enfant.
Cela suppose de s'investir pleinement en ne se substituant pas à la mère et même la "rendre présente" quand elle n'est pas là,
D'où l'importance également de ce que la mère / le père dira de son entrée dans le milieu d'accueil et des personnes qui l'accueilleront.
- Aller à la rencontre de l'univers des choses qui l'entourent, mettre des mots sur ce que l'enfant fait, donner du sens.
Dans ce cadre, la personne d'accueil commente, approuve, encourage, soutient, explique ou est simplement attentif pour que l'enfant se sente accompagné, soutenu, compris.
- Finesse d'observation de l'enfant, réceptivité à l'incertitude des parents, capacité d'écoute et non de jugement, présence chaleureuse, respect de l'autre et discrétion.
- Assurer au jeune enfant de bonnes conditions de développement et de bien-être.

Le terme puériculteur est indistinctement pris au masculin et au féminin



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

- Les professionnels sont tenus au secret professionnel, ils veillent à respecter ce qui est confié dans la relation avec la famille de l'enfant ou toute autre information qui leur est communiquée. Le partage avec d'autres professionnels ne se justifie que lorsque l'ajustement de l'accueil de l'enfant le requiert.

EGALITE, TOLERANCE, MULTICULTURALITE :

Aucune discrimination ne peut être admise ni tolérée sur base de différences raciales, philosophiques, religieuses, sociales, culturelles,... à l'égard des enfants, de leur famille ni du personnel.

Respecter les particularités familiales autant que possible.

Tout enfant est accueilli quelle que soit son origine sociale, laquelle n'est d'ailleurs pas encore connue ni au moment de l'inscription sur la liste d'attente ni lors de l'acceptation. Un dossier complet n'est en effet établi que lorsque l'enfant a une place effective au sein de la crèche et la participation financière parentale est fixée suivant la circulaire annuelle transmise par l'ONE.

Chaque enfant est unique.

Les droits et les devoirs sont les mêmes pour chacun.

Les différentes cultures constituent un enrichissement réciproque (enfants et encadrants).

COMMUNICATION ET INFORMATIONS AUX PARENTS

Les parents, dès le troisième mois révolu de grossesse, viennent inscrire leur futur enfant.

Ils sont informés de la procédure à suivre pour maintenir leur demande d'inscription.

Ils prennent connaissance du fonctionnement de la crèche et reçoivent le règlement d'ordre intérieur et le projet d'accueil.

Le ROI prévoit un accueil prioritaire pour des enfants ou des parents en difficulté.

Chaque parent est accueilli avec la même attention et reçoit toutes les informations nécessaires.

TEMPS CONSACRE AUX PARENTS :

Dès les premiers contacts, tout au long du séjour et quotidiennement, des échanges entre parents et professionnels sont aménagés autour d'un souci commun, le bien-être de l'enfant.

Ce n'est qu'au fur et à mesure de ces échanges qu'une relation de confiance peut s'installer et se consolider.



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

Un dialogue peut s'installer autour des choix éducatifs respectifs, en expliquer leurs sens et le cas échéant, réajuster nos pratiques au profit de tous.

Un entretien en fonction des nécessités des parents ou du milieu d'accueil est toujours possible.

HORAIRES :

La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15.

C'est une tranche horaire qui permet de satisfaire une grande majorité de parents.

L'heure d'arrivée et l'heure de départ sont déterminées par les parents lors de la convention horaire.

De commun accord, l'horaire peut être revu pour différentes raisons (changement de l'horaire de travail des parents, difficulté d'adaptation de l'enfant, ...).

La crèche est fermée :

- 1 semaine durant les vacances de Pâques
- 2 semaines fin juillet (années paires)
- 2 semaines début août (années impaires)
- 1 semaine du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Pour la période du 1^{er} juillet au 15 août, les parents feront connaître au plus tard le 31 mars, les dates où leur enfant ne sera pas présent à la crèche afin de pouvoir organiser le plus harmonieusement possible les congés du personnel de la crèche.

HYGIENE, SECURITE, SANTE :

L'environnement, tant intérieur qu'extérieur a été conçu et réalisé pour être le plus sécurisant possible (tapis, barrières,...).

Tout le personnel doit par ailleurs, être particulièrement vigilant à garantir cette sécurité élémentaire.

Les pièces sont éclairées, chauffées en suffisance et sont aérées et entretenues au quotidien.

Les repas sont préparés chaque jour sur place dans le respect de scrupuleuses conditions d'hygiène.

La crèche est soumise à l'application de la législation relative à la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance (AFSCA)

Une autorisation périodique en matière de manipulation de denrées alimentaires est d'ailleurs délivrée par le Ministère compétent.

Toutes dispositions particulières relatives à l'apport éventuel de denrées alimentaires dans le milieu d'accueil engagent la responsabilité des parents (modes de préparation, traçabilité,...).

Le terme puériculteur est indistinctement pris au masculin et au féminin



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE **« Les P'tits Modèles »**

Les aliments sont variés et équilibrés.

Il est tenu compte des régimes particuliers (raison médicale, opinion religieuse,...).

Une salle de bain est installée dans chaque section.

Une attention toute particulière est ici aussi réservée à l'hygiène (désinfection après le passage de chaque enfant, lavage des mains très régulier,...).

Avant toute entrée, un dossier individuel est établi avec les parents, une fiche médicale permet à la crèche de disposer des informations médicales nécessaires.

La consultation des nourrissons est organisée tous les mardis matin.

La liste des enfants qui doivent être examinés est affichée quelques jours auparavant.

Le parent qui souhaite présenter son enfant s'inscrit à l'heure qui lui convient.

La personne encadrante assure, quant à elle, la présentation des enfants dont les parents ne peuvent se libérer.

Lorsque la maladie se déclare au cours de la journée, les parents qui désirent une intervention rapide, peuvent demander au milieu d'accueil de faire appel au médecin de la consultation.

CONCLUSION

Ce projet d'accueil est une réflexion basée sur l'expérience de la MCAE et le bon sens des pratiques, en essayant de trouver l'équilibre juste entre celles-ci et nos valeurs, d'une part et la nécessité de rencontrer certaines exigences pour le bien-être et le bon développement des enfants, d'autre part.:

Ce qui devra permettre :

- à l'enfant : d'avoir des repères fixes,
- aux parents : de mieux connaître le milieu d'accueil,
- à l'équipe et à chacun : une cohérence dans ses pratiques.

L'enfant constitue le centre, le fil directeur de l'action et de la réflexion.

L'enjeu principal étant la construction d'un être humain autonome et équilibré.

AU FINAL

Cette première mouture du projet d'accueil est le fruit du travail d'une équipe qui se réunit régulièrement depuis plusieurs mois via un dispositif d'accompagnement mis en place avec la précieuse collaboration de

Le terme puériculteur est indistinctement pris au masculin et au féminin



Commune de Court-Saint-Etienne

PROJET D'ACCUEIL DE LA CRECHE
« Les P'tits Modèles »

l'ONE qui a soutenu, favorisé, encouragé cette réflexion, qui est, bien entendu, à poursuivre avec l'ensemble de l'équipe dans la nouvelle infrastructure.